

# PROCLAMATION D'ÉLECTION de la personne candidate

Municipalité Saint-Samuel	Date du scrutin 2022 07 10 Année Mois Jour
------------------------------	--------------------------------------------------

Je, Julie Paris,  
Présidente ou président d'élection, proclame, par la présente, que

Suzanne t Tremblay  
Prénom Nom

a reçu la majorité des votes légalement donnés et que,  
par conséquent, a été élue ou élu au poste de

**OU**

est ou reste la seule personne candidate et que,  
par conséquent, a été élue au poste de

mairesse ou maire

conseillère ou conseiller

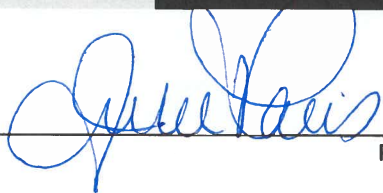
4

Arrondissement, district, quartier ou poste (nom ou numéro)

La personne élue a fourni l'adresse ci-dessous, dans sa déclaration de candidature, pour établir son éligibilité.

191, route 161 Saint-Samuel G0Z 1G0  
Numéro et nom de voie App. Municipalité Code postal

**SIGNATURE**



Présidente ou président d'élection

2022-06-14  
Année Mois Jour

**IMPORTANT**

Dans les **30 jours** suivant la proclamation de votre élection, vous devrez déclarer sous serment que vous exercerez votre fonction dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vigueur dans la municipalité.